

Strasbourg, le 2 avril 2025

Cher(e) collègue,

Tu es invité(e) à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat FOCeA planifiée le :

**Jeudi 15 mai 2025 à 9h**

**Accueil dès 8h30 dans la salle de réception de l'EHPAD les Fraxinelles  
21 rue des Fraxinelles 68750 BERGHEIM**

Ordre du jour :

- Désignation du Président et du secrétaire de séance
- Approbation du PV de l'AG 2024 (consultable au préalable sur simple demande)
- Approbation des comptes et quitus donné à la trésorière et au trésorier-adjoint
- Point sur la situation financière et sur les adhésions 2025
- Rapports moraux des permanents syndicaux et du secrétaire général
- Vote des rapports
- Elections des instances internes du syndicat
- Interventions des invités

Conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale élira :

- le Conseil Syndical,
- la Commission de Contrôle, composée de trois membres élus (en dehors des membres du Conseil Syndical), en charge de la vérification des livres et des comptes du syndicat,
- la Commission des Conflits, composée de trois membres élus (en dehors des membres du Conseil Syndical), en charge d'examiner tout litige porté par un adhérent.

La possibilité est donnée à chaque adhérent à jour de ses cotisations 2025 d'y présenter sa candidature ou de renouveler son mandat à l'aide du formulaire au verso. Ce document devra nous parvenir par mail au plus tard le **mercredi 30 avril 2025**.

Etre membre au Conseil syndical implique la participation régulière et effective aux réunions de nos instances internes (1 par trimestre), pour lesquelles tu bénéficieras d'autorisations spéciales d'absence.

La journée de l'Assemblée Générale sera couverte par une autorisation d'absence syndicale (ASA art. 16), qu'il suffira simplement d'adresser avant le **lundi 12 mai 2025** à ton supérieur hiérarchique.

Afin d'offrir à tous les meilleures conditions possibles d'accueil, il est important que tu nous confirmes ton intention de participer en **adressant un simple mail à [ag@focea.eu](mailto:ag@focea.eu) ou un SMS (07 82 70 14 53), d'ici le 30 avril 2025 dernier délai.**

Comme à l'accoutumée, notre Assemblée Générale sera suivie d'un moment de convivialité, puis d'un repas pris en commun, auquel tu es convié(e) et dont les modalités de participation sont précisées ci-après.

Dans l'attente de nous retrouver, nous te prions de recevoir nos amitiés syndicales.

Pour le syndicat FOCeA  
Le Secrétaire Général



Christophe ODERMATT